

Mercredi 23 Septembre 2020



PRODUCTION VEGETALE

RÉALISER SOI-MÊME SES SEMENCES POTAGÈRES

TITRE DE LA FORMATION : **RÉALISER SOI-MÊME
SES SEMENCES POTAGÈRES**
N° VIVEA : R075/2020/2974 (df)

NOM :
Prénom :
Entreprise :
Adresse :
CP : Commune :
Téléphone :
Mail :

Statut :
 Chef d'exploitation Cotisant solidaire
 Conjoint collaborateur Aide familiale
 Salarié agricole Autre :

Date de naissance :

Niveau d'études :
 Fin de scolarité obligatoire BEP, BPA, BEAP, CAP
 BAC BAC+2
 BAC+3 et 4 BAC+5 et plus

Adhésion à une association du réseau FRAB :
 Non Oui, laquelle :

J'ai pris connaissance des conditions générales de service et je les accepte,

Fait à _____ le _____
Signature

Vos attentes par rapport à la formation

J'ai déjà suivi une formation sur ce thème :
 Non Oui, laquelle :

Quelles sont les nouvelles connaissances / les nouvelles pratiques que je souhaite acquérir :

OBJECTIF

ACQUÉRIR LES CONNAISSANCES ET LES SAVOIRS FAIRE POUR LA MULTIPLICATION D'ESPÈCES POTAGÈRES

PRÉ-REQUIS

PAS DE CONNAISSANCES PRE-REQUISES OU PRE-REQUIS NECESSAIRES.

VALIDATION DE LA FORMATION

Fiche d'évaluation / évaluation des acquis.

PROGRAMME

- ❖ Résumer les bases de la physiologie des plantes potagères ainsi que les bases de la génétique : cycle des plantes, mécanismes de mise à fruit, la fleur, la pollinisation....
- ❖ Expliquer l'itinéraire technique et les pratiques culturales : semis, repiquage, béquilles, arrosages, rotation des cultures, maladies et parasites.
- ❖ Comment mettre en place la sélection des semences potagères :
 - les 3 axes de sélection (maintenir, améliorer, créer)
 - la sélection au cours du cycle, les étapes post récoltes (marquage, récolte, battage, nettoyage, séchage, stockage).
- ❖ Focus sur quelques espèces potagères particulières (description et explication sur le fonctionnement des semences de certaines espèces au choix des participants).
- ❖ Mise en pratique.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES : Power point - Echanges intervenant, formateur et stagiaires, visite terrain.

INTERVENANT : Christian Boué, artisan semencier, Le Biau Germe

RESPONSABLE ET FORMATEUR DU STAGE : Margot ARCHAMBEAU Agrobio 47 / Bio Nouvelle-Aquitaine

INSCRIPTION

Le bulletin d'inscription doit être complété, signé et adressé avec le règlement

- par courrier à :
BIO Nouvelle-Aquitaine
12 bis rue St-Pierre
79500 MELLE

- ou par mail à (uniquement le bulletin)
p.pierre@bionouvelleaquitaine.com

AVANT LE 21 SEPTEMBRE 2020

- Nous vous invitons à vous inscrire le plus rapidement possible, et dans les délais, pour permettre une bonne organisation de la formation.
- Pour que votre inscription soit effective, votre bulletin doit être accompagné du règlement de la formation.

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Service formations
05 49 29 17 18
p.pierre@bionouvelleaquitaine.com



• BIO NOUVELLE-AQUITAINE •
Fédération Régionale d'Agriculture Biologique

LE TAUX DE SATISFACTION DES STAGIAIRES EN 2019 EST DE 88,70%

A compter de l'été 2019, seuls les agriculteurs, ayant droits et porteurs de réseaux adhérents au réseau Bio Nouvelle-Aquitaine ou à une structure du réseau FNAB (GAB) peuvent accéder à nos formations. Toutefois, les formations de la rubrique « conversion » sont accessibles à tous, adhérents et non adhérents du réseau. Au moment de l'inscription à la formation, si vous n'êtes pas adhérent et souhaitez le devenir, nous vous proposons de remplir et de renvoyer un bulletin d'adhésion à votre structure bio départementale. Si toutefois à l'issue de la formation votre adhésion n'était pas effective, nous nous réservons le droit de vous adresser en plus de la facture correspondant aux frais de formation, votre facture d'adhésion à acquittée pour l'année en cours.

	TARIFS	FINANCEMENT DE LA FORMATION	DEMARCHES A EFFECTUER
Agriculteur(trice)s.	Adhérent réseau BIO 15 € / Jour	VIVEA* Crédit d'impôt	Pour bénéficier du Crédit d'Impôt vous devez utiliser la déclaration spéciale Cerfa n°12635*01 et penser à conserver les attestations de stages et factures des formations.
Ayants droits VIVEA (cotisant solidaire, conjoint collaborateur, aide familial). Candidat à l'installation remplissant les trois conditions suivantes :	Adhérent réseau BIO 15 € / Jour	VIVEA*	Si vous êtes candidat à l'installation vous devez : 1 – Vous inscrire dans le PPP. 2- Faire inscrire votre formation dans le PPP. 3 – Prouvez que vous n'avez aucun autre financement que VIVEA pour la formation.
Candidats à l'installation non ayants droit VIVEA (ne répondant pas aux trois conditions ci-dessus).	Adhérent réseau BIO 200 € / j Non adhérent réseau BIO 300 € / j	Selon le cas : - Pôle Emploi. - Conseil Régional. - Autre financement public...	Se renseigner sur les financements possibles pour votre formation.
Salarié(e)s Retraité(e)s.	Adhérent réseau BIO 200 € / Jour Non adhérent réseau BIO 300 € / J	OCAPIAT	Faire une demande auprès d'Ocapiat

* ATTENTION car votre « crédit » VIVEA est plafonné à 2 000 €/an. Pour consulter l'état de vos droits, rendez-vous sur le site Internet vivea.fr ou sur l'application mobile et créez votre compte (voir document joint).



RÉALISER SOI-MÊME SES SEMENCES POTAGÈRES



MERCREDI 23 SEPTEMBRE 2020

7 HEURES

LIEU, HORAIRES, DURÉE

Lieu : 1 rue du chevron d'or 47300 Villeneuve sur Lot, et l'après midi en exploitation à Montpezat

Horaires : 9h-12h30 et 13h30 - 17h

Durée : 7 Heures

Repas : Repas pique nique tiré du sac

PUBLIC VISÉ

- Agriculteur, conjoint collaborateur
- cotisant solidaire, aide familial
- Candidat à la conversion et/ou à l'installation
- Salarié d'exploitation
- « Personne en situation de handicap, nous contacter pour évaluer la possibilité d'adaptation des modalités de formation à votre situation ».
- 15 stagiaires maximum

PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis n'est demandé pour suivre cette formation.



• BIO NOUVELLE-AQUITAINE •
Fédération Régionale d'Agriculture Biologique



• AGROBIO 47 •